

**Ministry of Education****Ministère de l'Éducation**Business Operations Strategic  
Support BranchDirection du soutien  
opérationnel stratégique315 Front Street West 15<sup>th</sup>  
Floor  
Toronto ON M7A 0B8315, rue Front Ouest  
15<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M7A 0B8**2024: SB05**

**Date:** le 5 février 2024

**Note de service**  
**Destinataires :** Directrices et directeurs de l'éducation  
Cadres supérieures et supérieurs  
de l'administration des affaires  
Secrétaires-trésorières et secrétaires-trésoriers  
des administrations scolaires

**Expéditrice :** Patrizia Del Riccio  
Directrice par intérim  
Direction du soutien opérationnel stratégique

**Objet :** Collecte des données sur la chaîne d'approvisionnement –  
Rapports d'entreprise  
pour les exercices 2021-2022 et 2022-2023

---

Le gouvernement de l'Ontario a des obligations en matière de rapports sur l'approvisionnement et est tenu de produire un rapport annuel sur les activités d'approvisionnement des ministères, des organismes et des entités du secteur parapublic en vertu de divers accords commerciaux. Parmi ces accords figurent :

1. l'Accord sur les marchés publics – Organisation mondiale du commerce (OMC-AMP);
2. l'Accord de libre-échange canadien (ALEC);
3. l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne;
4. l'Accord de commerce et de coopération Ontario-Québec (ACCOQ).

Pour s'acquitter de ces obligations, ApprovisiOntario recueille des données sur les achats pour deux (2) exercices, soit 2021-2022 et 2022-2023 (**du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2023**), avec le soutien des ministères de l'Ontario concernés, y compris le ministère de l'Éducation.

## EXIGENCES EN MATIÈRE DE RAPPORTS SUR LES ACTIVITÉS D'APPROVISIONNEMENT

Pour répondre aux exigences susmentionnées, le gouvernement de l'Ontario est tenu de fournir au gouvernement fédéral un rapport annuel consolidé sur les activités d'approvisionnement des organismes (y compris les entités du secteur parapublic) qui font l'objet d'accords commerciaux. Bien qu'ApprovisiOntario recueille plusieurs types de rapports, les entités du secteur parapublic sont uniquement tenues de présenter des rapports sur les activités d'approvisionnement.

Les contrats d'approvisionnement visés sont ceux signés **entre le 1<sup>er</sup> avril 2021 et le 31 mars 2023** et dont le montant est **supérieur** aux seuils suivants :

- a. Biens — 121 200 \$
- b. Services — 121 200 \$
- c. Construction — 302 900 \$

## MISE À JOUR DES PERSONNES-RESSOURCES POUR LES DONNÉES SUR L'APPROVISIONNEMENT

Comme vous vous en souvenez peut-être, dans le cadre du dernier cycle de production de rapports d'entreprise, les conseils scolaires ont identifié des personnes-ressources pour fournir des données sur l'approvisionnement afin de se familiariser avec le Portail de collecte des données sur la chaîne d'approvisionnement (PCDCA) et d'y accéder. Si cette personne-ressource a changé dans le cas de votre conseil scolaire, veuillez envoyer les coordonnées mises à jour (prénom, nom, titre du poste, adresse électronique, numéro de téléphone) à [SCO.Reporting@supplyontario.ca](mailto:SCO.Reporting@supplyontario.ca) en copiant [EDUProcurementReporting@ontario.ca](mailto:EDUProcurementReporting@ontario.ca), et ce, dans les plus brefs délais. Les conseils scolaires peuvent également mettre à jour les coordonnées de leur personne-ressource pour les données relatives à l'approvisionnement directement sur le PCDCA par l'intermédiaire d'une autre personne-ressource inscrite.

## INTÉGRATION ET FORMATION

ApprovisiOntario organisera deux (2) séances de formation en anglais le **7 février 2024** et le **15 février 2024** et une (1) séance de formation en français le **13 février 2024**. Ces séances fourniront des précisions sur la marche à suivre par les conseils et les administrations scolaires pour soumettre des rapports sur le PCDCA et déléguer l'autorité à la personne appropriée qui les présente, en plus de répondre aux questions ou préoccupations éventuelles. Des séances de formation supplémentaires peuvent être offertes sur demande pour des groupes de dix (10) personnes ou plus. Si votre équipe ou vous souhaitez participer aux séances de formation, veuillez en faire part à [SCO.Reporting@supplyontario.ca](mailto:SCO.Reporting@supplyontario.ca) pour recevoir les modalités d'inscription. Des copies de tous les modèles ainsi qu'une liste de questions et réponses et un guide à suivre pour la production de rapports sur les activités d'approvisionnement sont disponibles sur le PCDCA.

## DATES LIMITES

Nous vous prions de soumettre vos rapports sur les activités d'approvisionnement (contrats d'approvisionnement signés **entre le 1<sup>er</sup> avril 2021 et le 31 mars 2023**, conformément aux seuils susmentionnés) sur le PCDCA avant le **1<sup>er</sup> mars 2024** afin que soient respectés les délais imposés par ApprovisiOntario à notre ministère.

Si vous avez des questions concernant cette note de service, veuillez écrire à Lorraine Smith à [lorraine.smith@ontario.ca](mailto:lorraine.smith@ontario.ca). Pour toute question relative à l'envoi de rapports sur le PCDC, veuillez plutôt écrire à [SCO.Reporting@supplyontario.ca](mailto:SCO.Reporting@supplyontario.ca).

Cordialement,

*Original signé par*

Patrizia Del Riccio  
Directrice par intérim  
Direction du soutien opérationnel stratégique